

LA FORCE DES ORDRES, LA RÉUSSITE DU CNB

Le 24 novembre,
votez pour vous !



Jean-François MERIENNE

Prestation de serment : 1992

Barreau : Dijon

Date de bâtonnat : 2012-2013

Autres fonctions ordinales : Membre du bureau de la Conférence des Bâtonniers (2014-2017), Élu au collège ordinal du Conseil National des Barreaux (2018-2020)

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE POUR DÉFENDRE VOTRE ACTION AU SERVICE DES ORDRES

Le 24 novembre prochain, vous élirez vos confrères qui, pendant trois ans, vous représenteront pour défendre les ordres au sein du Conseil national des barreaux, institution représentative de la profession.

Pour consolider l'unité de la profession autour de la présidente ou du président du CNB, comme elle a été assurée autour de Christiane FERAL-SCHUHL,

Pour assurer l'efficacité de l'action du Conseil national des barreaux reconnu par les avocats et respecté par les pouvoirs publics,

La Conférence des Bâtonniers vous propose de choisir des élus qui assureront effectivement la défense de vos actions et des valeurs qui fondent l'ordinalité. Elle vous invite à constituer une équipe qui pourra être présente dans toutes les commissions. Son engagement et sa cohésion seront une garantie d'unité et d'efficacité pour l'avenir.

Cette équipe, ce sont les bâtonniers des barreaux de province qui vous la proposent.

Elle est représentative des diversités de nos territoires, de nos barreaux et de nos exercices professionnels. Elle

est paritaire et regroupe des confrères qui ont choisi de s'engager au service de leurs ordres respectifs.

Elle est donc expérimentée et dynamique. Elle est ambitieuse et loyale dans son engagement à votre soutien. Cette équipe se renouvelle lors de chaque mandat.

Elle veut garantir la construction d'une institution représentative proche de vos préoccupations.

Elle défendra l'indépendance qui identifie l'avocat. Mais elle accompagnera aussi les indispensables évolutions de notre profession dans une société où la nécessité d'être conseillé, assisté et défendu n'a jamais été aussi forte.

Elle portera votre voix, la voix des ordres et celle de nos confrères pour assurer la réussite de l'action du Conseil national des barreaux.

Le 24 novembre, votez pour vous !

Jean-François MERIENNE

